

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Avenant n° 7 du 24 juin 2025 à la convention de délégation de gestion du 18 janvier 2023 relative au financement du système d'information (SI) dénommé « ENDB » (Entrepôt national des données de biologies médicales également dénommé LaboéSI)

NOR : TSSZ2530341X

ENTRE

La Direction générale de la santé (DGS),
représentée par Émilien ROGER, sous-directeur de l'appui au pilotage et des ressources,
désignée sous le terme de « délégrant », d'une part,

ET

La Direction du numérique (DNUM),
représentée par Anne JEANJEAN, directrice,
désignée sous le terme de « délégataire », d'autre part.

Vu la convention de délégation de gestion entre la DGS et la DNUM signée le 18 janvier 2023,

Vu l'avenant n° 1 à cette même convention signé le 22 mars 2023,

Vu l'avenant n° 2 signé le 2 août 2023,

Vu l'avenant n° 3 signé le 29 janvier 2024,

Vu l'avenant n° 4 signé le 16 avril 2024,

Vu l'avenant n° 5 signé le 5 juin 2024,

Vu l'avenant n° 6 signé le 27 janvier 2025,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}
Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet d'actualiser les montants et l'annexe précisant le détail de ces montants, prévus pour le financement, la réalisation et l'hébergement du SI dénommé ENDB (puis LaboéSI) dans le cadre de la délégation de gestion sur le budget général du P 204 pour l'exercice 2025.

Il ne modifie pas la durée d'exécution telle que modifiée par l'avenant n° 1.

Article 2
Modifications financières

Les montants mentionnés ci-dessous :

EXERCICE 2025 – Projets SI DGS confiés à la DNUM – Programme 204					
Fonds	Intitulés	CP sur EJ 2023 basculés	CP sur EJ 2024 basculés	AE 2025	CP 2025
Budget général programme 204	<u>Projet ENDB/LaboéSI</u> <i>(Entrepôt national des données de biologies médicales)</i>	7 656 €	668 394 €	675 000 €	675 000 €
<u>Total crédits</u>		676 050 €		675 000 €	675 000 €

sont modifiés comme suit :

EXERCICE 2025 – Projets SI DGS confiés à la DNUM – Programme 204					
Fonds	Intitulés	CP sur EJ 2023 basculés	CP sur EJ 2024 basculés	AE 2025	CP 2025
Budget général programme 204	<u>Projet ENDB/LaboéSI</u> <i>(Entrepôt national des données de biologies médicales)</i>	0 € ¹	668 394 €	850 000 €	850 000 €
<u>Total crédits</u>		668 394 €		850 000 €	850 000 €

Article 3
Incidence financière

Pour l'exercice 2025, le montant total des crédits ouverts au délégataire sur le budget général du programme 204 est de **850 000 € en AE** et **1 518 394 € en CP** dont **668 394 € de CP correspondant aux engagements basculés de l'exercice précédent.**

¹ Selon un mail de la DNUM du 9 janvier 2024 sur le bilan d'exécution de la convention 2023, la commande correspondante avait été soldée avec un PV partiel et donc le reste à constater en 2023 était de zéro (commande réalisée partiellement avec un accord entre la DNUM et le prestataire).

Article 4
Dispositions finales

Toutes les clauses et dispositions de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant est établi en un seul exemplaire original.

Une copie est adressée au contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

Fait le 24 juin 2025.

Pour la Direction générale de la santé :
Le sous-directeur de l'appui au pilotage et des ressources,
Émilien ROGER

Pour la Direction du numérique :
La directrice,
Anne JEANJEAN

Copies :

- Monsieur le contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles ;
- Monsieur le Directeur des finances, des achats et des services, par intérim, responsable du programme 155.

ANNEXE

Nouvelle annexe de la convention de délégation de gestion (article 11)
signée le 18 janvier 2023 – Détail des engagements 2025 (AE)

Objet	Fournisseur/totaux	Montant € TTC
Commandes engagées plateforme DNUM		
MCO T1 2025 : Recette et Production sur T1, Pré-production du 01/01 au 14/02	ATOS	258 213.78
MCO T2 2025 : Recette et Production	ATOS	199 552.10
	Total 1	457 765.88
Commandes à engager plateforme DNUM		
Maintenances EIE du 01/03 au 30/06 ; connecteurs CDA/mssanté du 01/11 au 30/06 ; ESM du 01/01 au 30/06	ENOVACOM	109 200.00
EIE Maintenance Type 2 pour EDR/ESM -6-mois du 01/01/25 au 30/06/25	ENOVACOM	54 000.00
EIE Maintenance Type 2 pour EIE -5-mois du 01/01/25 au 30/06/25	ENOVACOM	108 000.00
Prestation Expertise downsizing et décommissionnement	ENOVACOM	14 280.00
	Total 2	285 480.00
Commande à engager plateforme DNS		
LABOé-SI : ENOVACOM - ESM pour Orchestrateur DNS (redevance annuelle et prestation) - Devis QUO-26110-W9K8K5-2	ENOVACOM	86 748.00
	Total 3	86 748.00
	Total 1+2+3	829 993.88
	Provision	~30 000.00
	Total	850 000.00

Nota :

- La plateforme DNUM est le système d'information qui a été en exploitation jusqu'au 30 juin 2025 auprès des laboratoires de biologie médicale, de Santé public France et des agences régionales de santé.
- La plateforme DNS est un nouveau système d'information qui a remplacé la plateforme DNUM en septembre 2025 auprès des mêmes acteurs.
- La commande à engager pour la plateforme DNS (total 3) concerne un composant de messagerie (ESM) qui assure la continuité du service vis-à-vis des laboratoires de biologie médicale.